

Privilège

(« *Imtiyāz* » — *Kawkab al-Sharq*, 8 juin 1933)

Taha Hussein

Si les Égyptiens se plaignent des privilèges des étrangers et en demandent l'abolition — chose que nul ne leur conteste ni ne leur dénie — alors ils se doivent à eux-mêmes que nul d'entre eux ne jouisse de privilèges sur les autres, que nul d'entre eux ne l'emporte sur les autres dans les emplois publics, et que nulle distinction ne règne parmi eux sinon celle que la nature ordonne et que les hommes ne trouvent aucun moyen d'abolir.

Tout dans notre vie aujourd'hui montre que nous ne tendons ni vers l'égalité ni vers l'abolition des différences ; nous tendons plutôt, rapidement et délibérément, vers un système de classes — et vers un système de classes violent, qui suscite le mécontentement et remplit les cœurs d'amertume, qui dégoûte les gens du droit et de la justice, et qui fait désespérer l'individu de l'équité de la loi.

Le principe est que les fonctionnaires doivent tous être égaux devant le gouvernement pour l'obtention des promotions et des augmentations, sans autre exception que celui dont la compétence rare s'impose d'elle-même ; et dans cette exception même il y a un encouragement pour les autres fonctionnaires à redoubler d'efforts, à peiner et à s'améliorer eux-mêmes et leur travail, dans l'espoir d'atteindre ce qui les rendrait dignes de l'exception. Mais le gouvernement distingue les hauts fonctionnaires et les comble, à l'exclusion des autres, de sa faveur et de sa générosité. Et parmi ces hauts fonctionnaires, il distingue ceux qui sont les plus proches du ministère et les plus aptes à exécuter sa politique, créant ainsi entre les fonctionnaires des distinctions dont la source n'est pas la compétence pure, et dont la source n'est pas le bon service de l'intérêt public. Et le gouvernement favorise, parmi les petits fonctionnaires, un groupe d'intimes et de favoris, de protégés et de proches, leur réservant des augmentations et des promotions refusées à leurs collègues, et leur réservant d'autres sortes d'avantages et de bénéfices qui les distinguent ostensiblement. Par là, il fait sentir à la masse des fonctionnaires que la justice n'est pas la mesure de leur avancement ni le poids de leur part d'augmentations et de faveurs ; par là, il emplît les cœurs de ces

fonctionnaires d'abord de doute envers leurs supérieurs, puis de ressentiment contre eux, puis de haine pour ces privilégiés, puis de rancune contre ces privilégiés, puis de chagrin devant leur propre malchance, puis de mépris pour un système qui ne repose pas sur la justice et l'équité et qui ne récompense pas les gens selon leur compétence et leur travail, mais selon leur proximité ou leur éloignement des supérieurs qui détiennent le pouvoir de récompenser.

Et que voulez-vous que fassent les petits fonctionnaires — que dis-je, les petits et les grands réunis ? Et comment voulez-vous qu'ils se rassurent, qu'ils fassent confiance, ou qu'ils soient loyaux envers leur travail et leurs supérieurs, alors qu'ils voient le privilège non pas dans les seules augmentations et promotions, mais dans des choses qui ne leur seraient jamais venues à l'esprit !

Voici deux petits fonctionnaires du cabinet du ministre de l'Intérieur : l'État met à la disposition de chacun d'eux, comme on dit, une automobile de l'État, entretenue aux frais de l'État, conduite par un chauffeur payé par l'État, et ornée d'un soldat payé lui aussi par l'État. Les hauts et les petits fonctionnaires sont en droit de demander : à quoi bon ce privilège ? Tous les gens sont en droit de demander : à quoi bon ce privilège ? Et il incombe au Parlement d'interroger le ministre sur ce privilège, de lui en demander compte, de le blâmer, et de l'obliger à l'abolir ou à démissionner.

Et si vous laissez les fonctionnaires et ce qu'ils subissent de ces pratiques qui créent parmi eux un système de classes, vous verrez ce même système s'installer et se renforcer dans les campagnes, là où se mène la propagande pour la politique du ministère, et là où l'on gagne des partisans par toutes sortes de favoritisme et de formes d'encouragement. Les adversaires du gouvernement sont persécutés et on leur ferme les voies de subsistance ; les partisans du gouvernement sont rapprochés et comblés de bienfaits, on leur ouvre largement les portes du gagne-pain et on allège pour eux les difficultés de la crise. Et les Égyptiens, dans toute leur diversité, sentent qu'ils ne sont pas égaux devant la justice de l'État, et que leur égyptianité n'est pas la mesure qui leur donne le droit d'obtenir cette justice et de s'abriter sous son ombre ; ce sont plutôt d'autres mesures qui accordent la prospérité aux uns et imposent l'adversité aux autres, et qui créent entre ceux-ci et ceux-là des inimitiés et des haines dont Dieu seul connaît les conséquences funestes.

Et si vous laissez le peuple des campagnes et regardez le peuple des villes, vous ne trouverez pas sa condition meilleure que celle des gens de la campagne. La classe ouvrière parmi les citadins pâtit de l'existence et subit toutes sortes de préjudices, dont la source est la sévérité des sociétés envers elle, l'excès de cette sévérité, et l'impuissance du gouvernement — ou son simulacre d'impuissance — à lui faire rendre justice et à ramener ses affaires au droit et à l'équité.

Des Égyptiens sont privés et affamés ; ils goûtent l'amertume de la misère quand le matin se lève, et avalent cette amertume quand le soir tombe. Et des étrangers profitent et épargnent, et envoient leurs gains outre-mer là où d'autres gens en jouissent au-delà de la mer.

Laissez le peuple tout entier, dans les villes et les campagnes ; laissez aussi les fonctionnaires ; et regardez les élèves eux-mêmes dans leurs écoles. Que veut-on d'eux, et comment le gouvernement s'emploie-t-il à créer parmi eux un système de classes ? Le ministre de l'Instruction publique annonce depuis des semaines que l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire doivent se fermer à ceux qui ne peuvent payer les frais de scolarité, et la Chambre des députés approuve cette déclaration ; le Parlement et le gouvernement s'accordent donc à dire que l'enseignement secondaire et supérieur doit être le droit des riches, non des pauvres. Et à peine certains élèves — et ils sont nombreux — se révèlent-ils incapables de payer leurs frais de scolarité qu'ils sont chassés des écoles et empêchés de se présenter aux examens.

Et l'affaire ne s'arrête pas là. Car voici les directeurs des écoles supérieures et les doyens des facultés universitaires — oui, les doyens des facultés universitaires — réunis hier chez le sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique — oui, chez le sous-secrétaire — pour convenir de restreindre l'enseignement supérieur par tous les moyens à leur disposition. Tout élève n'ayant pas obtenu cinquante pour cent des notes de réussite au certificat secondaire voit se fermer devant lui les portes de l'université et des écoles supérieures. Tout élève renvoyé d'une école supérieure ne doit pas être admis dans une autre. Tout élève n'ayant pas obtenu quarante pour cent des notes de réussite à l'examen de passage de la première année de l'École de commerce est renvoyé de cette école. Et tout élève ne détenant pas le certificat secondaire scientifique n'a aucun espoir dans cette École supérieure de commerce. Tout cela signifie qu'un grand nombre de titulaires du certificat secondaire seront, si Dieu

le veut, écartés de l'enseignement supérieur et renvoyés, si Dieu le veut, dans les rues et les cafés.

Sur ces dispositions se sont accordés les doyens des facultés et les directeurs des écoles supérieures, sous la présidence du pacha sous-secrétaire, et il ne reste plus que le ministre ratifie cette directive pour qu'elle devienne irrévocable. Et ainsi se formera en Égypte une armée de chômeurs mécontents, et cette armée sera très nombreuse et très diverse. On y trouvera le paysan dont le dos a été déchiré par le fouet et dont les entrailles ont été brûlées par la faim. On y trouvera l'ouvrier devant qui les portes du travail ont été fermées et que les sociétés ont épuisé. On y trouvera l'élève écarté de l'école faute de pouvoir payer ses frais de scolarité, et l'élève écarté de l'école pour n'avoir pas obtenu cinquante pour cent des notes de réussite. Et on y trouvera les jeunes gens diplômés des facultés et des écoles supérieures qui n'ont pas trouvé de travail — soit parce que la crise leur ferme les portes de l'emploi, soit parce que les fils des riches et des puissants accaparent à leur détriment les postes de l'État et des municipalités, comme ce poste accordé au fils du Premier ministre à la municipalité d'Alexandrie, dont il n'a nul besoin, et auquel d'autres ont peut-être plus droit que lui, et dont d'autres ont peut-être plus besoin que lui.

Cette armée oisive et mécontente se composera de tous ces gens, et elle aura aussi une réserve nombreuse — non pas oisive, mais profondément ulcérée, profondément indignée — formée de ces fonctionnaires mécontents qui se plaignent chaque jour de leur piètre condition, de leurs moyens étriqués, et de la préférence accordée à leur minorité sur leur majorité en augmentations, promotions et privilèges ; et formée des maîtres de l'enseignement primaire qui se comptent par milliers, qui ne trouvent pas de quoi vivre, contre qui l'on trame des intrigues, sur qui l'on déverse des insultes, à qui l'on prépare des coups, et que l'on veut dépouiller du peu qu'ils ont entre les mains pour qu'un autre groupe en jouisse — un groupe que la politique désire combler de largesses et de faveurs en ces temps-ci.

C'est de cette manière que notre gouvernement s'emploie à constituer ces deux armées dont les cœurs sont remplis de mécontentement, et que la misère risque de préparer à quelque mal que Dieu seul pourra détourner de l'Égypte. Si l'on établissait en Égypte l'une de ces organisations qui préparent la révolution, trament la sédition et

s'emploient à changer le régime, croyez-vous qu'elle pourrait œuvrer à ces fins plus que le gouvernement ne le fait ? Croyez-vous qu'elle pourrait préparer le terrain pour atteindre ces fins plus que le gouvernement ne le prépare ? Croyez-vous qu'elle pourrait réussir à atteindre ces fins plus que le gouvernement n'y réussit ? Certes non : ce ministère, qui prétend établir l'ordre et le maintenir, ne saurait faire plus qu'il ne fait pour menacer cet ordre et l'exposer au danger de la corruption et du désordre ! Ceux qui se soucient de ce pays, et qui tiennent à ce qu'il suive son chemin vers le progrès dans la tranquillité et le calme, dans la sécurité et la confiance, et à l'abri de la violence, feraient bien de réfléchir à cette condition où l'Égypte en est arrivée. Car laisser l'Égypte suivre le chemin où on la pousse aujourd'hui risque d'allumer en elle un feu terrible qui pourrait ne pas la consumer seule, mais menacer de consumer avec elle d'autres pays.

Que ceux qui se soucient de l'Égypte réfléchissent à cet abîme au bord duquel se tient l'Égypte ; que ceux qui se soucient de l'ordre réfléchissent à ce danger auquel l'ordre est exposé ; et que ceux qui se soucient de la paix réfléchissent à cette tempête qui menace de balayer la paix.